



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

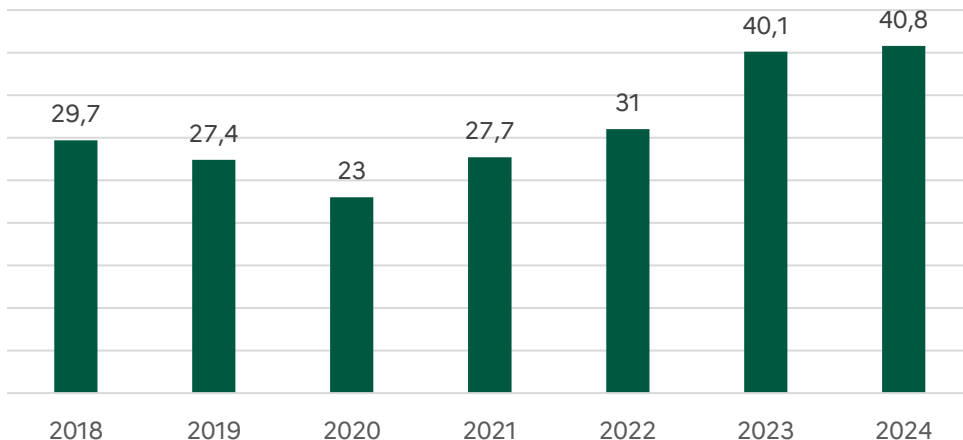
Fraternité

Bilan du FNAVDL 2024

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

1.1 Bilan FNAVDL 2024 - Zoom sur les encaissements d'astreintes (1/2)

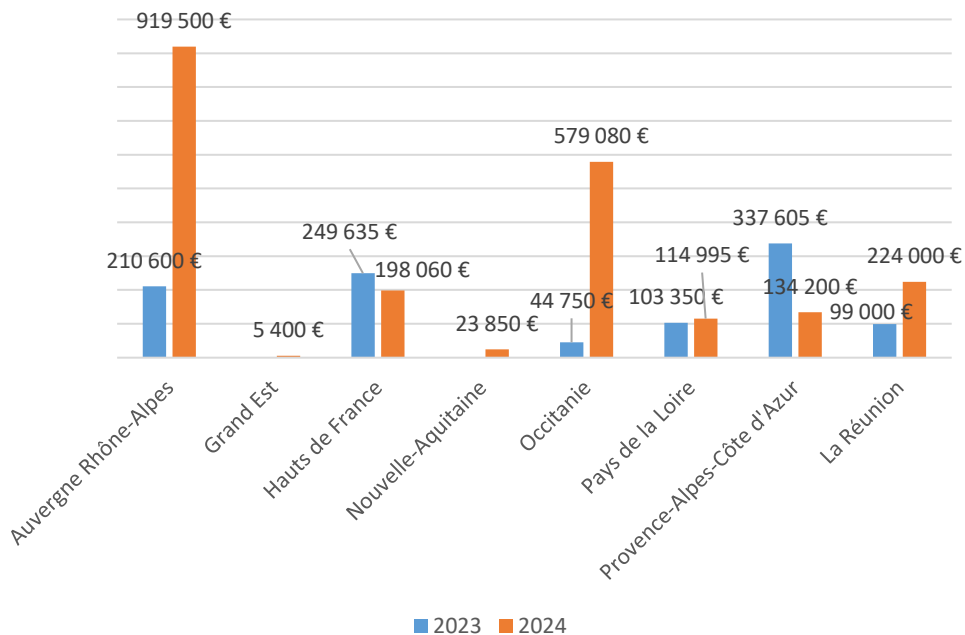
Evolution des encaissements d'astreintes
DALO (en M€)



- **40,8M€ d'astreintes DALO** encaissées sur l'**année civile 2024** (année record, avec un haut niveau d'encaissements dépassant les 40 M€ depuis 2023)
- Situation à **fin juin 2025** : **16,2M€ d'astreintes DALO encaissées** (un niveau légèrement en baisse par rapport à celui à fin juin 2024 qui était de 17,7M€)

1.1 Bilan FNAVDL 2024 - Zoom sur les encaissements d'astreintes (2/2)

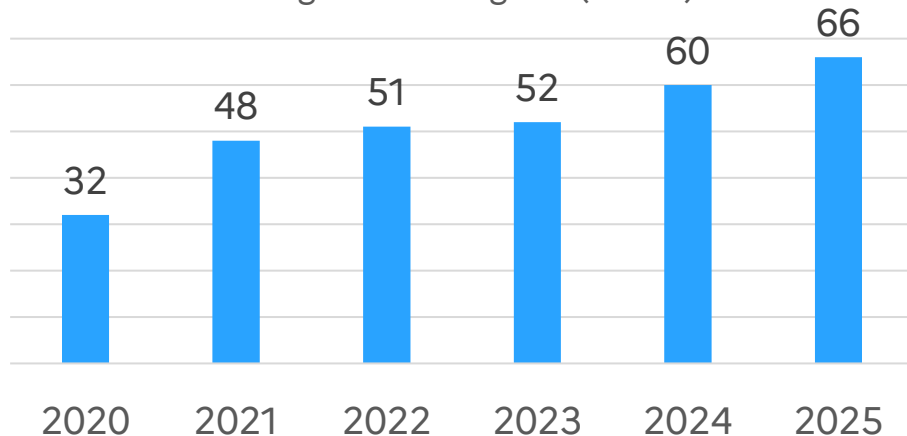
Evolution des encaissements d'astreintes DALO dans les régions



- **40,8M€ d'astreintes DALO** encaissés en 2024 provenant de **9 régions** (IdF, AURA, Occitanie, La Réunion, HdF, PACA, PdL), **dont 2 nouvelles régions (NAQ et GE)**. Des encaissements à venir également en Bretagne pour 2025.
- **95%** des astreintes DALO encaissées en 2024 proviennent de **l'IdF (38,6 M€ en 2024 - 39,1M€ en 2023)**
- **Des encaissements d'astreintes DALO :**
 - **En hausse dans certaines régions : AURA** (passées de 211K€ à 920 K€), **Occitanie** (passées de 45K€ à 579 K€), **la Réunion** (de 99K€ à 224 K€)
 - **En baisse dans d'autres régions** qui connaissent pourtant une **tension sur les reconnaissances et les relogements des ménages DALO** : **PACA** (passées de 2M€ en 2021 à 134K€ en 2024) et dans une moindre mesure **HdF** (passées de 250 K€ à 198 K€).

1.1 Bilan FNAVDL 2024 - Zoom sur les délégations d'AE

Evolution des enveloppes annuelles FNAVDL
délégées aux régions (en M€)



Une hausse des moyens d'AVDL pour les régions depuis 2020 :

- **Un doublement des enveloppes déléguées au niveau national entre 2020 (32 M€) et 2025 (66 M€),** grâce à :
 - un encaissement plus important d'astreintes DALO
 - une augmentation de la contribution des bailleurs sociaux via la CGLLS (25M€/an à partir de 2024).
- Une **enveloppe nationale de 66M€ pour 2025**, en hausse de 6,4 M€ par rapport à 2024, comprenant le Ségur Pour Tous 2025 et un rattrapage SPT pour 2024.

1.2 Bilan FNAVDL 2024 – quelques éléments de contexte

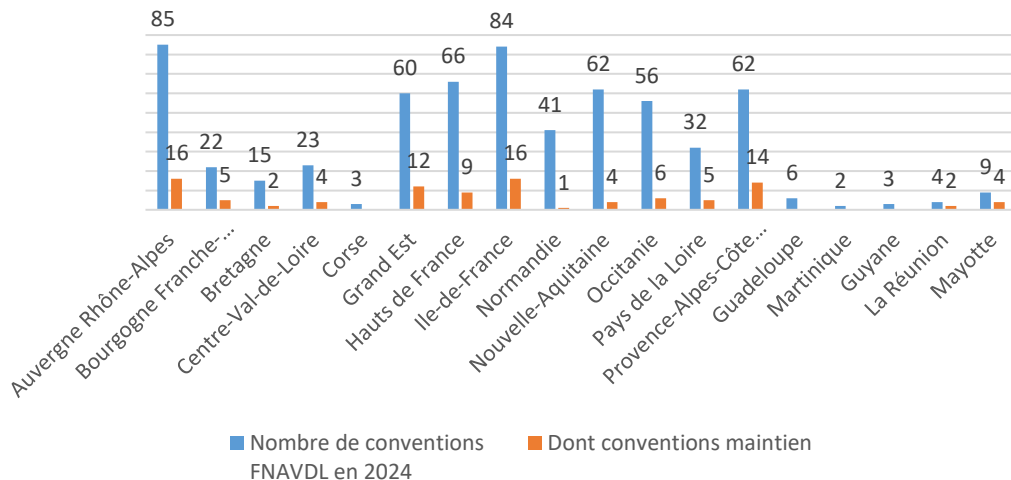
Un contexte logement tendu et une augmentation des situations de fragilités qui confirment les besoins d'AVDL :

- **Une hausse des demandeurs de logements sociaux** : passées de 2,607M en 2023 à 2,760M en 2024, + 6%
- **Une baisse des attributions dans le parc social (en volume et en taux) qui se poursuit** passées de 393 milliers (12,3%) en 2023 à 384 (9,4%) en 2024, baisse de 9 000 attributions par rapport à 2023 (rapport ANCOLS),
 - une baisse de la mobilité/des logements libérés (9,8% en 2018 contre 8,1% en 2023)
- **Une tension sur le DALO (recours, reconnaissances PU, contentieux)** :
 - Augmentation des recours DALO déposés (passés de 109 744 en 2023 à 124 958 en 2024, + 14%),
 - Augmentation des reconnaissances PU DALO (passées de 36 536 en 2023 à 37 132 en 2024, + 2%).
 - Nombre de ménages reconnus prioritaires DALO avant le 31/12/2024 et restant à reloger à début mai 2025 s'élève à 118 549 (il était de 102 969 à la même période en 2023, + 15%).
 - 22 100 recours contentieux DALO enregistrés en 2024 (+25% par rapport à 2023).
 - Liquidations enregistrées en DALO (instruction/attente de jugement) passées de 2 826 en 2023 à 5 657 en 2024, liquidations traitées en DALO (jugées) passées de 1 965 en 2023 à 2 167 en 2024.
- **Une augmentation des impayés de loyers et de charges et des procédures d'expulsions locatives** : 500 000 ménages en procédure judiciaire pour impayés de loyer ; 24 556 expulsions locatives exécutées en 2024 avec le concours de la force publique. Une montée en tension qui touche désormais aussi les classes moyennes

1.2 Bilan quantitatif du FNAVDL en 2024 - Conventions, objectifs

Une poursuite de la montée en charge de l'AVDL, en particulier sur le volet maintien :

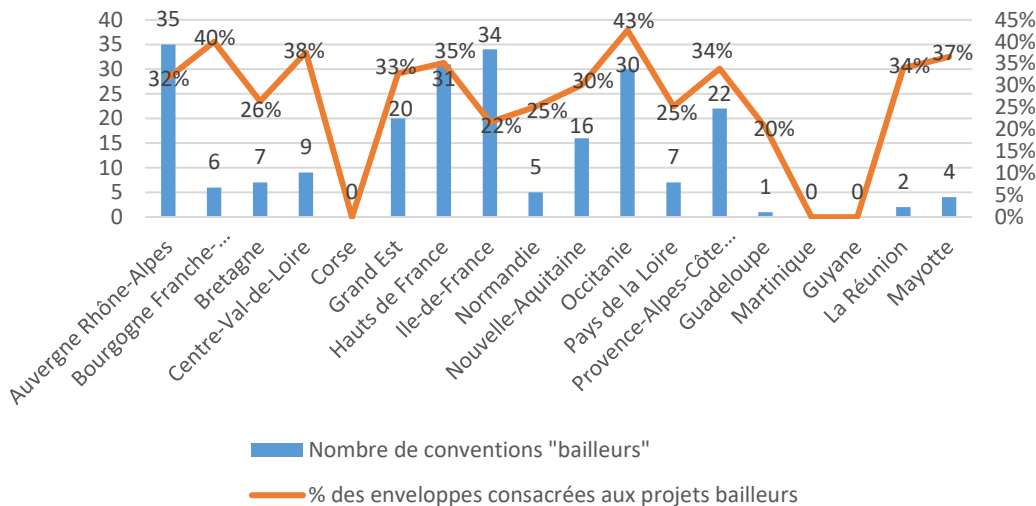
Nombre de conventions/projets financés par le FNAVDL par région en 2024



- **635 conventions/projets FNAVDL** en cours d'exécution en 2024 (533 en 2021, 580 en 2023)
- Un **nombre de conventions/projets variable** selon les régions, allant de **2 conventions** en Martinique à **85 conventions** en AURA, avec des augmentations significatives pour les régions HdF (+18), GE (+16), AURA (+12)
- **Poursuite et renforcement d'actions/de projets dans une très grande majorité de cas = continuité** ; mais quelques nouvelles actions/projets dans les régions ayant lancé de nouveaux AAP (43 nouvelles conventions pour AURA, 21 nouveaux projets pour HdF)
- **100 conventions visant exclusivement le maintien** pour un montant d'au moins **7,9 M€**, principalement dans les régions **IDF, AURA et PACA** (72 conventions en 2023 pour un montant de 4,6M€).

1.2 Bilan quantitatif du FNAVDL en 2024 – Les projets « bailleurs »

Nombre de convention « bailleurs » par région en 2024 et % des enveloppes régionales consacrés à ces projets

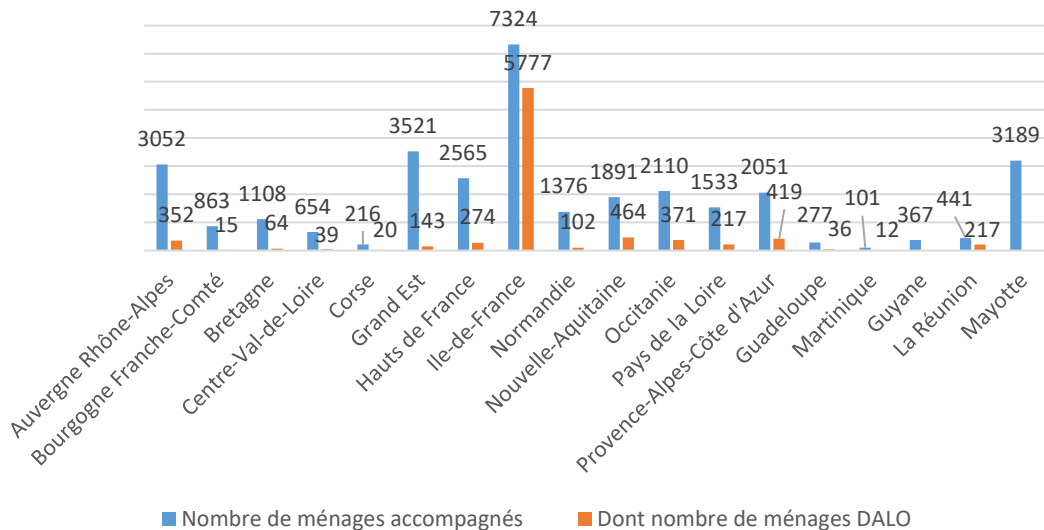


- Un nombre de projets « bailleurs »** (portés par des bailleurs sociaux, par des associations pour le compte d'un ou plusieurs bailleurs sociaux) **en hausse en 2024 avec 227 conventions en cours** (178 en 2023). Un nombre de conventions bailleurs qui varie fortement selon les régions :

- Aucune convention « bailleurs »** en Corse, Martinique et Guyane mais des nouveaux AAP en cours sur ces territoires qui devraient permettre de retenir des projets bailleurs. En Guyane, la moitié des candidatures reçues sont des projets bailleurs.
 - Plus de 30 conventions « bailleurs »** en AURA (35), IdF (34), HdF (31), avec des hausses importantes (comprises entre 10 et 17) sur ces régions.
- 229 conventions « bailleurs » en cours en 2024** pour un montant de **17,1M€** (13,9M€ en 2023), ce qui représente **29% des enveloppes régionales**
 - Un taux compris en 2024 entre 0%** (Corse, Martinique, Guyane) **et 43%** en région Occitanie.
 - Mais qui va tendre en 2025 vers les 40% attendus (taux de 40% ou plus en BFC, Bretagne, PdL...)

1.2 Bilan quantitatif du FNAVDL en 2024 - Résultats – Les ménages accompagnés

Nombre de ménages accompagnés dans le cadre de l'AVDL en 2024 (dont ménages DALO)

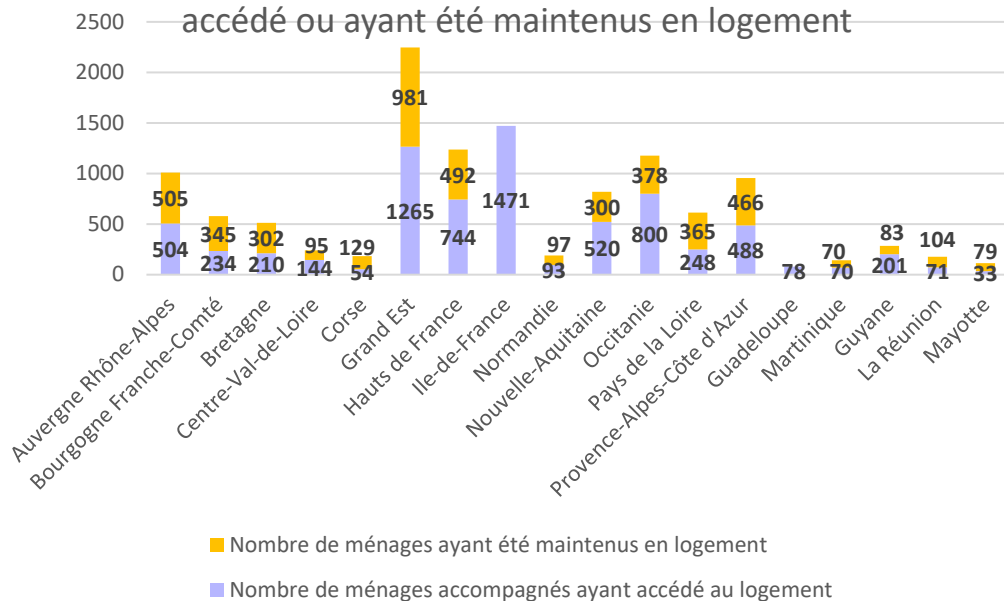


Une montée en charge de l'AVDL qui se poursuit et qui a permis d'accompagner davantage de ménages...

- **32 639 ménages accompagnés en 2024 dans le cadre de l'AVDL, +13% par rapport à 2023** (28 763 en 2023 ; 21 097 en 2021) avec un nombre de ménages accompagnés qui varie entre 101 pour la Martinique et 7 324 ménages pour l'Île de France.
- Dont **8 522 ménages DALO, -15% par rapport à 2023** (soit **26% des ménages accompagnés**) (10 012 et 35% en 2023). La part des ménages DALO accompagnés dans le cadre de l'AVDL, bien qu'en baisse, reste très importante dans des régions comme l'IdF 79% (84% en 2023) ou la Réunion 49% (69% en 2023). Aucun ménage DALO accompagné en Martinique et à Mayotte.

1.2 Bilan quantitatif du FNAVDL en 2024 - Résultats – L'accès et le maintien en logement

Nombre de ménages accompagnés en 2024 ayant
— accédé ou ayant été maintenus en logement



... avec des résultats qui restent importants en termes d'accès et de maintien dans le logement dans un contexte compliqué :

En 2024, au moins 12 019 ménages accompagnés dans le cadre de l'AVDL ont accédé ou ont été maintenus en logement (12 113 en 2023 ; 7 126 ménages en 2021) :

- **7 228 ménages accompagnés ont accédé au logement en 2024** (7 316 en 2023 ; 7 126 en 2021) : 2 051 ménages en Ile-de-France, 800 en Occitanie, 720 en Auvergne Rhône-Alpes, 672 en Provence-Alpes-Côte d'Azur...).
- **Au moins 4 791 ménages accompagnés ont été maintenus en logement** (ménages pour lesquels l'accompagnement a permis le maintien en logement ou le relogement) **en 2024** (4 797 en 2023, 3 520 ménages en 2022). Données IdF non comprises car indicateur non mesuré.

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024

Les projets AVDL cités dans les notes de bilan

Région	Projets valorisés dans bilans régionaux 2024	Thème
Auvergne Rhône-Alpes	AVEC France Victime 63 : prise en charge des FVV, Puy-de-Dôme (63)	FVV
	Commissions Territoriales PEX Rhône (69)	PEX
	Plateforme d'accompagnement de la MVS (SIAO) du Rhône (69)	Accès/fluidité
Bourgogne Franche-Comté	Service d'Evaluation et d'Accompagnement des Locataires, PEX/santé, en Côte d'Or (21)	Santé
Bretagne	Groupement FNAVDL (5 associations sous l'égide du SIAO avec l'ADO Habitat 22), Côtes d'Armor (22)	
	Office public de l'habitat OPAC de Quimper Cornouaille (projet essentiellement PEX), Finistère (29)	PEX
	AMISEP - Association Morbihanaise d'insertion sociale et professionnelle, Morbihan (56)	
	Le Goéland (projet bailleur-association PEX), Ille-et-Vilaine (35)	PEX
Centre-Val-de-Loire	AHU PEX, Loiret (45)	
	Association Cité Caritas/bailleur social France Loire et Val de Berry, Cher (18)	
	Association FAC et 4 bailleurs sociaux Dispositif tremplin vers le logement, pour grands marginaux, intervention pair aidant Eure et Loire	Accès
	Reprise de bail en sous-location pour PEX, FICOSIL Indre-et-Loire (37)	PEX
	Le relais avec bailleurs osicuaux Val de Berry et France Loire, Cher (18)	
Corse		
Grand Est	PACT Soliha Aube (10), AVDL pour ménages DALO (+ lutte contre précarité énergétique)	DALO
	Accueil des jeunes Meuse (55)	Jeunes
	APOLO'J jeunes Moselle (57)	
	Appui Solidarités Haut-Rhin (68)	Accès/maintien
Hauts de France	CAO 59 Sud sortant de prison (Nord 59)	Justice
	COLIBRI Accompagnement de victime de violences conjugales	FVV
	SIA Habitat accompagnement de ménages précaires souffrant de troubles mentaux/psy	Santé
	Compagnons du Marais et Oise Habitat : accès au logement ukrainiens + PEX	Accès/maintien
Ile-de-France	Aller encore plus loin vers le Logement pour Tous FREHA sortants de structure d'H, personnes à la rue, migrants	Accès/fluidité
	Bien vivre chez soi, bien vivre ensemble 75 RIVP	PEX
	PLAJ : parcours logement pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance, Yvelines (78)	Jeunes

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024

Quelques projets AVDL remarquables cités dans les notes de bilan

Région	Projets valorisés dans bilans régionaux 2024	Thème
Normandie	Tremplin Habitat en seine Maritime (76) pour des personnes en grande précarité "toit et emploi"	Emploi Logement
	Envol Toit, AVDL pour jeunes sortant d'ASE dans le Calvados (14), Inolya et l'ACAHJ	Jeune
	AVDL de ménages vieillissant, SILOGE/Y SOS, Eure (27)	Vieillesse
Nouvelle-Aquitaine	Accompagnement global des personnes victimes de violences en Charente Maritime (17)	FVV
	Accompagnement social / Médiation pour troubles du voisinage et/ou situation d'incurie des locataires Landes (40)	PEX
Occitanie		
Pays de la Loire	Monjoie, FVV, Sarthe (72)	
	SYLAPSY : Accès et maintien dans le logement des personnes en souffrance psychique Loire-Atlantique (44)	PEX Santé
	AVDL DALO (85)	DALO
	AVDL de FVV (85)	FVV
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EMPEX, aller vers pour des ménages en PEX, Mayenne (53)	
	Baux glissants association AGIS Alpes-Maritime (06)	
	AVDL accueil de jour et de nuit Bouches du Rhône (13)	
	LOGIVAR Est Var Habitat Var (83)	
Guadeloupe	Asso Soligone avec bailleurs du Vaucluse (84)	
	ACCORS	
Martinique	Association Guadeloupéenne pour le Logement social (interbailleurs)	
Guyane	CLLAJ AVDL jeunes : promotion de cohabitations intergénérationnelles dans le parc public	Jeunes
La Réunion		
	Equipe de Liaison de médiation locative ALLONS DEOR pour accompagnement de personnes avec troubles psy ou addicto	Santé
Mayotte	Service d'Accompagnement et de Prévention des Expulsions	PEX

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

La plateforme d'accompagnement de la MVS (SIAO) du Rhône

En 2024, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon et le SIAO du Rhône ont finalisé la création d'une plateforme d'accompagnement en direction des publics sans abri.

Principaux objectifs :

- **Proposer et gérer des capacités d'accompagnement** mises à disposition par différents financeurs en direction des publics sans-abri dans une logique de parcours « de la rue au logement »
- **Mise en commun/mutualisation des ressources d'accompagnement** (ASLL financés par métropole et CD, AVDL financé par Etat) et **coordination de ces capacités d'accompagnements** pour favoriser l'évitement du recours à l'hébergement = **outil de suivi des accompagnements**,
- Elle vise une **simplification** (dans la mobilisation et la gestion des accompagnements) **et une harmonisation des dispositifs** (financements, règles de gestion, attendus).
- Elle vise également une **évolution des pratiques professionnelles** et doit permettre, par sa dimension collective, **une capitalisation d'expériences entre les acteurs de l'accompagnement** (animation d'un réseau de pratiques)

Moyens mobilisés : 1 ETP, chef de projet qui anime cette plateforme, assure l'orientation des personnes sur les places d'accompagnement, veille à ce que les acteurs d'accompagnement s'inscrivent dans les principes de la plateforme, assure l'animation de réseau et effectue un suivi des places mobilisées (reporting aux financeurs).

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

La plateforme d'accompagnement de la MVS (SIAO) du Rhône

Partenaires institutionnels, opérationnels et financier du projets (outre les associations et les bailleurs sociaux) :

- **Partenaires financeurs de capacités d'accompagnements** : DDETS, Métropole de Lyon, CD du Rhône
- **Acteurs de l'accompagnements** : 27 dispositifs répartis dans 17 associations
- **Pôles « insertion » et « logement » du GIP de la MVS du Rhône (SIAO)** pour la captation de logements sociaux (via la CIA de la Métropole de Lyon et l'ACDA du département du Rhône) et de logements accompagnés (RS, RHVS, Logement ALT...)

Résultats liés au développement opérationnel de la plateforme en 2024 :

- **660 ménages accompagnés dont 240 au titre du FNAVDL**
- **348 orientations de ménage en 2024 dont 130 au titre du FNAVDL** : plus de 58% des ménages orientés étaient à la rue, en squat ou en logement de fortune ; 12% étaient sortants d'institution (prison, hôpital) ; le reste des ménages se trouvait dans des situations précaires (prise en charge hôtelière, hébergement chez tiers...). Forte représentation des personnes isolées (près de 64% des ménages orientés) et près de la moitié des ménages avec enfant(s) constitués de mères isolées.
- **143 accès au logement** (bail direct ou bail glissant) et **23 accès à des résidences sociales**

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

Maintien des ménages en procédure d'expulsion par la reprise du bail en sous-location en Indre et Loire

La FICOSIL a été retenue pour mener une **expérimentation de 2 ans visant à maintenir des ménages en procédure d'expulsion par la reprise du bail en sous-location**. Cette action, portée par la **ville de Tours (TMEOA LDA)** et la DDETS 37, vise **20 ménages** sur la commune et la Métropole de Tours.

Principaux objectifs :

- **Contribuer à réduire le nombre d'expulsions locatives en développant de nouvelles réponses sur la PEX**
- **Sécuriser la relation ménage-bailleur, par la reprise du bail en sous-location**
- **Sécuriser les ménages dans la gestion de leur budget et dans la réalisation de leur démarche**

Publics cibles : deux profils de ménages/types de situations ciblés

- Les ménages dont la dette locative a entraîné la résiliation du bail, s'acquittant de leurs indemnités d'occupation, mais dont la situation sociale et financière reste trop fragile et pour lesquels une période de sous-location avec un accompagnement dans le logement serait sécurisante
- Des ménages, pour lesquels la garantie des loyers a été mise en jeu (FSL ou VISALE) qui feraient état de dettes autres que locatives, et seraient demandeurs d'un accompagnement pour rétablir leur situation et se maintenir dans le logement

Priorisation des ménages présentant des « facteurs » de vulnérabilité : familles monoparentales, personnes âgées ou rendues vulnérables du fait de leur état de santé

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

Maintien des ménages en procédure d'expulsion par la reprise du bail en sous-location en Indre et Loire

Partenaires institutionnels, opérationnels et financier du projets (outre les associations et les bailleurs sociaux) :

- **Partenaires financeurs** : DDETS 37, ville de Tours
- **Les bailleurs sociaux** identifiés comme une des premières sources pour orienter des ménages en difficulté, mais pour lesquels la relation n'est pas coupée
- **Les acteurs sociaux au sens large** avec lesquels l'enjeu est de faciliter la (re)prise de contact pour accompagner les ménages en fonction de leur besoin.

Premiers résultats et enseignements:

- **5 ménages en cours d'accompagnement**, et d'autres évaluations en cours avec l'objectif d'être à 10 ménages accompagnés à fin 2025
- **Effets positifs de l'accompagnement sur** : le « rétablissement » budgétaire des ménages, la réouverture des droits, une réassurance et un engagement dans certaines démarches que le ménage ne faisait pas ou plus, le respect des échéances posées.
- **Premiers glissement de baux envisagés**, après 12 mois d'accompagnement

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

Bien vivre chez-soi, bien vivre ensemble : Régie immobilière de la Ville de Paris

Ce projet collaboratif s'inscrit dans une démarche "d'aller vers" et d'accompagnement "personnalisé et adapté" aux besoins de chaque locataire à Paris et en petite couronne. Le CASP et la RIVP ont souhaité mettre en place une collaboration pour que chacun apporte son expertise dans l'accompagnement des publics vers le retour à une situation locative pérenne et apaisée.

Principaux objectifs :

- Il vise à offrir une prise en charge pluridisciplinaire à des locataires fragiles, menacés d'expulsion ou en risque de l'être et cumulant des difficultés aussi diverses que complexes.
- Il s'incarne dans la création d'une équipe, le SAGEP (service d'accompagnement global en équipe pluridisciplinaire), partenaire des services sociaux de la RIVP.
- L'objectif est de trouver des solutions durables à des ménages pour lesquels l'accompagnement de la RIVP, du travail social de secteur ne suffisent pas, car ils ont besoin d'une prise en charge plus importante, inscrite dans la durée et surtout, mobilisant différentes expertises

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

Bien vivre chez-soi, bien vivre ensemble : Régie immobilière de la Ville de Paris

Premiers résultats et enseignements:

- Les services sociaux de la RIVP ont orienté 52 locataires vers le SAGEP ; 11 n'ont pas donné suite à la proposition d'accompagnement.
- Caractéristiques des publics cibles : la majorité des 52 locataires orientés se compose de ménages ne comprenant qu'un adulte, qu'il s'agisse de famille monoparentale (25 des 52 locataires) ou de personnes isolées (20). 4 couples avec enfants, un couple sans enfant et une composition familiale autre ont également été orientés.
- Seulement 11 saisines ont concerné des locataires n'étant pas sous le coût d'une procédure contentieuse ou en précontentieux. Cependant, 8 d'entre eux ont déjà eu une situation d'impayés par le passé et rencontrent de nouvelles difficultés.
- Lors de la saisine 13 ménages soit 25% des locataires étaient connus par les Espaces Parisien des Solidarités (ex-CASVP) mais seulement 7 locataires soit 13.4% avaient un suivi actif.
- Les démarches d'accompagnement budgétaire et/ou d'ouverture de droits ont permis que 14 locataires sur 19 puissent reprendre leur paiement de loyer même partiel...

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets Promotion de cohabitations intergénérationnelles dans le parc public en Martinique

Promotion de cohabitations intergénérationnelles dans le parc public : vers un logement abordable pour les jeunes et un cadre de vie solidaire pour les séniors en Martinique

Principaux objectifs :

- Offrir un habitat abordable aux jeunes dans un environnement sécurisé
- Renforcer les liens sociaux entre jeunes et seniors, encourager la solidarité, la coopération et l'entraide au quotidien
- Transmettre les savoirs et savoir-faire des aînés
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Publics cibles :

- Jeunes de moins de 30 ans répondant dont les profils ont été étudiés par les équipes membres de la commission intergénérationnelle interne
- Seniors occupants des résidences HLM,
- Nombre de bénéficiaires visés : Environ 10 à 15 jeunes et 30 à 40 seniors pour le premier déploiement à la Résidence Atlantis.

1.2 Bilan qualitatif du FNAVDL en 2024 : focus sur quelques projets

Promotion de cohabitations intergénérationnelles dans le parc public en Martinique

Partenaires institutionnels, opérationnels et financier du projets (outre les associations et les bailleurs sociaux) :

- **Institutionnel** : HLM Ozanam, CTM
- **Opérationnel** : équipe du pôle social du CLLAJ (coordination, accompagnement), association des locataires...

Bilan/enseignements :

Le projet a permis :

- D'initier une dynamique intergénérationnelle positive au sein de la résidence, avec l'implication de jeunes locataires sélectionnés sur la base de leur adhésion au projet social.
- Plus de 10 activités collectives ont été menées depuis le lancement, mobilisant régulièrement une vingtaine de résidents âgés. Le projet a renforcé les liens entre les générations autour d'actions concrètes, favorisant un climat de bienveillance et de solidarité.
- La mobilisation du bailleur social et celle du CLLAJ dans la gestion des logements en sous-location pour les jeunes, au sein de résidences seniors, a démontré la faisabilité technique et administrative du dispositif.
- le CLLAJ Martinique projette un déploiement progressif du dispositif de cohabitation intergénérationnelle dans d'autres résidences seniors du bailleur social HLM Ozanam, ainsi qu'au sein d'autres résidences gérées par d'autres bailleurs sociaux partenaires.



—

2. PROJET DE DIGITALISATION DU PROCESSUS DE GESTION DU FNAVDL : POINT D'ETAPE

—

Actions déjà menées

- ▶ **Nov. 2024 - 1^{er} trim 2025** : rédaction du cahier des charges (CGLLS, FLEXIA et DIHAL) pour le marché de fourniture d'un outil de digitalisation du processus de gestion du FNAVDL
- ▶ **11 avril** : publication de l'annonce au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne
- ▶ **23 mai** : réception des offres
- ▶ **26 mai au 11 juillet** : analyse des offres, demande de compléments aux soumissionnaires

Planning prévisionnel

- ▶ **Entre le 10 et le 31 juillet** : validation du choix de l'attributaire, demande d'avis favorable au CBCM, envoi des lettres de refus, notification du marché
- ▶ **Début septembre** : réunion de lancement avec le prestataire sélectionné
- ▶ **Début janvier 2026** : livraison de la solution adaptée à nos besoins
- ▶ **1er trimestre 2026** : recette par la CGLLS, les 2 régions sélectionnées pour les tests (CVL et IDF)
- ▶ **2ème trimestre 2026** : formation et mise en production du progiciel PourMesDossiers paramétré pour la gestion du FNAVDL
- ▶ Reprise des données en parallèle des différentes étapes

3. Etat d'avancement des travaux pour l'actualisation du kit opérationnel et pour la valorisation des projets portés par les bailleurs sociaux (USH)

Un kit pourquoi, pour qui ?



Un kit **destiné aux professionnels** au sein des organismes Hlm



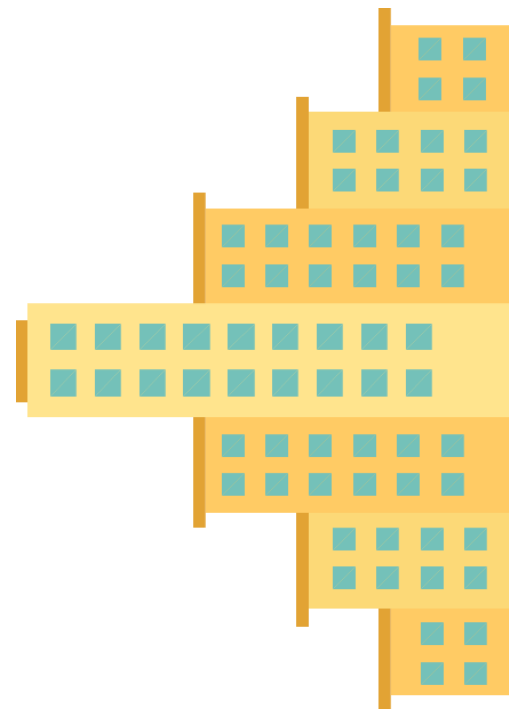
Un **complément au cahier des charges national** qui guide l'élaboration et facilite la mise en œuvre de projet selon les attentes.



Un **mode d'emploi opérationnel** pour se poser les bonnes questions et aider à se lancer



PRÉAMBULE



LES ÉTAPES DU CYCLE DE PROJET



VUE D'ENSEMBLE

La prévention des expulsions au service du maintien des ménages dans leur logement – exemple des projets

Nom de l'organisme et partenaires	Nom de l'action	Principaux objectifs
Néolia, Habitat 25 et ADDSEA	Prévention des expulsions et des situations d'instabilité Département du Doubs	Prévenir les ruptures en soutenant les locataires fragilisés dans l'occupation de leur logement, grâce à une démarche d'aller-vers qui valorise leurs capacités et mobilise les ressources du territoire. Locataires souffrant d'isolement et rencontrant des difficultés à se maintenir dans leur logement relatif à son occupation, leur isolement et leur état de santé.
La RIVP en partenariat avec le CASP	Bien Vivre chez soi, bien vivre ensemble Paris	Prévenir les expulsions locatives de ménages en situation de grande fragilité à travers une approche pluridisciplinaire privilégiant l'aller-vers, en adaptant l'accompagnement à la diversité et à la complexité des besoins rencontrés.
Les bailleurs de Loire Atlantique Porteurs : ADIL 44 – Etap association – Anef Ferrer	Equipe Mobile Prévention des expulsions	Accompagnement juridico-social visant à garantir le maintien des ménages dans le logement – ménage qui sont en rupture de lien avec les bailleurs et qui n'ont pas de lien avec les services sociaux traditionnels. L'action vise à aller à la rencontre de ce public qui ne répondrait pas aux sollicitations traditionnelles

Exemples d'actions sur la santé mentale

Nom de l'organisme et partenaires	Nom de l'action	Principaux objectifs
<p>Les bailleurs de Haute-Savoie : Haute-Savoie Habitat - HALPADES - SA Hlm Mont Blanc - CDC Habitat Social, avec l'association Oppelia Thylac</p>	<p>Equipe Mobile d'intervention dans le logement (EMIL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter une dégradation de la situation individuelle générant des troubles de l'occupation en mettant en place une équipe mobile pour favoriser l'accès ou le maintien dans le logement • Favoriser l'accès au logement adapté en travaillant sur le glissant de bail vers un appartement de coordination thérapeutique
<p>Les bailleurs sociaux de la Gironde Domofrance, Gironde Habitat, Mésolia, Aquitanis, 3F Clairsienne, InCité et l'associaton ARI ASAIS</p>	<p>Equipe Mobile Inclusive par le logement et l'emploi (EMILE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer une équipe mobile d'appui ayant pour mission d'aller vers les personnes sans logement ou fragilisées dans leur logement. • Mise en place d'une formation pour les bailleurs sociaux « Premier secours en santé mentale » • Composition: infirmière, travailleur social, médiateur de santé-pair, professionnel en addictologie.
<p>La SA Hlm de l'Oise en partenariat avec le CCAS de Creil (via le CLSM)</p>	<p>Projet « REGARD »</p>	<p>Permettre l'accès au logement ou le maintien dans leur logement de personnes en souffrance psychique via un accompagnement sanitaire et social adapté aux besoins individuels favorisant leur accès aux soins et leur inclusion dans leur environnement.</p>

Exemples d'actions menées sur l'accès au logement

Nom de l'organisme et partenaires	Nom de l'action	Principaux objectifs
Aiguillon Construction en partenariat avec l'ALFI	Accompagnement des accédants au parc social en situation de fragilités socio-économiques Ile et Vilaine	Renforcer le suivi et l'aide apportée aux locataires les plus fragiles, en agissant : - Dès l'entrée dans le logement pour poser les bases d'une installation pérenne et sécurisée. Cette mission consiste à assurer l'accompagnement social de ménages pour lesquels des fragilités sont identifiées en amont de la validation de l'attribution. - Sur la mutation sociale , qui intervient lorsque le logement habité n'est plus adapté à la situation (loyer/charges non compatible aux ressources, état de santé, trouble du voisinage important...). Un accompagnement après mutation est envisagé afin d'éviter les impayés ou le déclenchement de nouveaux troubles de jouissance.
INOLYA en lien avec l'ACAHJ et le CD du Calvados	Projet « Envol'Toit »	Permettre l'accès de jeunes entre 18 et 21 ans à un logement social pour favoriser leur inclusion. Bail glissant sur 18 mois. Le projet prévoit de reloger 20 jeunes sur 2 ans. L'accompagnement social global est exercé par une équipe pluriprofessionnelle de l'ACAHJ (Association Calvadosienne pour l'Accueil et l'Habitat des Jeunes) composée d'un éducateur spécialisé et d'une CESF
Alliade Habitat en partenariat avec le TAF, Soli'Al Entre2 toits et les clés de l'atelier	1 formation, 1 logement	Favoriser l'accès au logement et à l'emploi de stagiaires de la formation professionnelle en proie à des difficultés sociales et intéressés pour travailler dans le domaine du BTP. Accompagner un public reconnu prioritaire vers l'emploi et le logement pérenne en leur offrant une formation et en favorisant leur insertion dans le secteur du BTP, Répondre à la pénurie de salariés que connaît actuellement les entreprises du BTP

Exemples d'actions droit des femmes / violences intrafamiliales ou conjugales

Nom de l'organisme et partenaires	Nom de l'action	Principaux objectifs
ICF Habitat La Sablière et l'association AVVEJ	SALoME 93	Accompagner et faciliter l'accès au logement de mères seules avec un ou plusieurs enfants sur le point de quitter un centre maternel, qui présentent encore des fragilités (accès aux droits, insertion professionnelle...)
Sarthe Habitat, Le Mans Métropole Habitat, Podeliha, Mancelle d'habitation, CDC Habitat avec l'appui de l'association Montjoie	L'accompagnement et le maintien dans les logements des personnes victimes de violences intrafamiliales et conjugales	Un accompagnement social doublé d'un suivi psychologique afin que les personnes victimes de violences intrafamiliales puissent accéder au plus vite à un logement autonome et ainsi éviter les ruptures de parcours. Ce projet s'adresse aux locataires ou des demandeurs de logement social,